

LISTE DES FOURNITURES : PS 2022/2023

Pour les anciens élèves de Notre Dame

Le matériel de classe de l'an dernier en bon état peut être réutilisé et sera renouvelé si nécessaire.

Tout le matériel doit être étiqueté au nom et prénom de l'enfant. Le matériel « fantaisie » est inutile.

Pour la classe :

- 1 petit sac à dos (pour le cahier de liaison 17x22, le doudou, le goûter pour la garderie...)
- 1 tablier **en tissu marqué au nom de l'enfant**
- 1 pochette de 12 feutres grosses pointes
- 1 lutin (porte-vues) de 200 pages avec couverture transparente incolore étiqueté au nom de votre enfant
- 1 ramette de papier blanc **80 g**
- 1 pochette de papier CANSON **21x29,7** blanc
- 1 pochette de papier CANSON **24x32** blanc
- 4 bâtons de colle
- 1 ardoise avec son feutre velleda
- 2 photos d'identité dans une enveloppe
- 1 gobelet en plastique dur **marqué au nom de l'enfant**
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 1 rouleau de papier absorbant
- 1 paquet de lingettes
- 1 change complet (+3 culottes) dans un sac en tissu marqué qui restera à l'école.

Pour les enfants qui viennent à l'école l'après-midi (sieste) :

- 1 petit oreiller et 1 taie d'oreiller si votre enfant dort avec
- 1 drap housse (60x120) (pas de housse de couette)
- 1 petite couverture ou 1 petite couette (60x120)

Tout le linge de lit doit être **marqué au nom de l'enfant.**

Un vendredi sur deux, nous vous remettons un sac avec la taie d'oreiller, le drap housse et le tablier que vous aurez à laver et à rapporter le lundi matin. Quant à la couverture, nous vous la remettons avant chaque période de vacances. Elle sera également à laver et à rapporter.



Etablissement Catholique
d'Enseignement sous contrat
d'association avec l'Etat



RÉSEAU ÉDUCATIF
COMPAGNIE DE MARIE NOTRE-DAME

Pour les enfants qui restent à la garderie :

- 1 boîte à goûter **marquée au nom de l'enfant**

**Afin d'éviter toute confusion, nous vous demandons de marquer,
toute l'année, tous les vêtements de votre enfant.
Un enfant de cet âge ne peut pas reconnaître ses affaires.**

Les lundi 29 et mardi 30 août 2022 : de 11h à 13h et de 16h à 18h

Vous pouvez apporter **toutes** ces fournitures dans un grand sac plastique solide marqué au nom de votre enfant et de sa classe PS.

Le jeudi 1^{er} septembre 2022 :

Apporter le sac avec à l'intérieur : le sac à goûter, le tablier, éventuellement un petit doudou (marqué) et/ou la sucette.

Il faudra rapporter :

- le carnet de suivi des apprentissages (merci de le couvrir si ce n'est pas déjà fait)
- le cahier de la Parole de Dieu.

Les jouets de la maison sont interdits toute l'année.

Cela évite les disputes inutiles. Les jeux qui sont à l'école n'appartiennent pas à un enfant. C'est ainsi qu'on apprend à partager.